

SESSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Module 5 : Choisir son modèle de projet citoyen ; stratégie juridique et financière

Paris, 19è – 1 juin 2018 – EP5.1

Contexte

Formation dédiée aux liens entre le montage juridique, la gouvernance et le montage financier des projets citoyens d'EnR et à la place que les collectivités et les habitants peuvent prendre dans ces montages.

La conception et la mise en œuvre de ce module est réalisée en partenariat avec l'association Énergie Partagée.

Objectifs

1. Comprendre la logique de financement de projet et le recours à une société de projet
2. Connaître les différents statuts juridiques des sociétés de projets et les différents véhicules juridiques pour les habitants et les collectivités.
3. Comprendre les impacts des choix juridiques sur la gouvernance et le modèle économique du projet.
4. Bâtir une stratégie de financement participatif et choisir le montage ad hoc.

Public

- Porteur de projet (collectif d'habitants, agriculteurs, ...) avec un collectif constitué
- Élus et chargés de mission des collectivités territoriales
- Structures d'accompagnement des projets

Pré-requis

Pour être pleinement profitable, cette session doit venir après le module 1 : Les projets participatifs et citoyens d'énergies renouvelables de A à Z

Intervenant(s)

- Un ou plusieurs spécialistes de l'émergence et du développement de projets d'énergies renouvelables (maîtrisant les montages juridiques et financiers) à l'échelle locale agissant avec des collectivités et des citoyens sur des cas concrets.
- Échanges à distance (par vidéo conférence) avec un expert

Durée :

1 journée

Date(s) et lieu(x) :

- 1 juin 2018 – Énergie Partagée 16/18 Quai de Loire 75019 Paris 3^{ème} étage

Horaires :

De 9h30 à 18h00 ; soit 7 heures de formation effective. Accueil à partir de 9h00

Méthode pédagogique

- Présentation favorisant l'échange (questions/réponses) et le partage des expériences entre participants
- Utilisation de nombreux exemples de réalisations et retours d'expérience
- Travail en groupe, mise en situation sur des cas pratiques
- Échanges en vidéos avec un spécialiste juridique
- Documents : les supports de formation seront disponibles en version numérique à l'issue de la formation.
- Support ludique sur le montage juridico-financier

Validation :

Attestation de formation

Coût :

- 500€ net de taxe, supports de formation et déjeuners compris (Non adhérents et Adhérents professionnels)
- *Un tarif exceptionnel de 100€ est réservé aux membres de collectifs citoyens adhérents d'Énergie Partagée. Pour en bénéficier, merci de saisir « CCEP » dans le champ « Nom de l'OPCA » du formulaire d'inscription en ligne.*

PROGRAMME DETAILLE

Module 5 : Choisir son modèle de projet citoyen ; stratégie juridique et financière

Paris, 19è – 1 juin 2018 – EP5.1

Accueil / Introduction

- 1. Définition du financement de projet, d'une société de projet et ses contraintes financières**
- 2. Comparaison des véhicules : la SAS, à la SCIC et à la SEM**
 - Avantages / inconvénients, opportunités/contraintes
 - Impacts sur la gouvernance
 - Impacts sur le financement
 - Place des citoyens : quels véhicules pour l'intermédiation ?
- 3. Support ludique sur le montage juridique**
- 4. Élaboration et rédaction des statuts de SAS / de SCIC**
 - L'architecture générale et le contenu des statuts
 - Les clauses sensibles des statuts
 - Le pacte d'actionnaires
 - Mise en situation : mise en dessin de gouvernances de projets

Selon les besoins des participants, nous apporterons une veille juridique sur les sujets suivants : tarifs d'achats, règles de la CRE, compétences des collectivités.

Conclusion et évaluation de la session